

# LA LETTRE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

N°10 – Newsletter éditée par l'IFGP – janvier 2019 – L'actualité de la gouvernance publique

## « Gilets jaunes » : rénover la gouvernance publique

### Quelques chiffres :

**61% des sondés jugent que la démocratie ne fonctionne pas bien dans notre pays (étude du Cevipof)**

**La dépense publique : 56% du PIB**

**Les prélèvements obligatoires : 46% du PIB**

### Une crise qui révèle un profond malentendu

Dans notre Lettre n°9, nous évoquions la crise de la démocratie représentative en France. L'irruption du mouvement des Gilets jaunes en a été une illustration inattendue mais qui ne devrait pas nous surprendre. Au-delà de l'effet catalyseur de la hausse brutale et excessive du prix des carburants, des analyses se sont progressivement élaborées et exprimées collectivement au sein d'un mouvement populaire assez inédit. Des analyses fondées sur des constats difficilement contestables : la dégradation du pouvoir d'achat - notamment celui lié au travail - des catégories moyennes, modestes et précaires ; les efforts demandés aux retraités au motif qu'ils ont en moyenne des revenus supérieurs aux actifs en oubliant qu'ils jouent un rôle de solidarité familiale déterminant dans bien des cas ; le traitement fiscal perçu comme très avantageux pour les catégories sociales privilégiées avec notamment la suppression de l'ISF ; le recul de nombreux services publics tant en termes de présence territoriale que d'efficacité ; la progression de la précarité en présence d'un chômage et d'un sous emploi toujours aussi massifs ;... Face à ces constats, les pouvoirs publics peuvent mettre en avant que notre pays est riche, qu'il dispose d'atouts remarquables, et a une dépense publique très importante. Si les deux perceptions de la réalité sont pertinentes, elles ne se « parlent » pas. En réalité, nous assistons à une colère qui résulte d'un vaste et profond malentendu entre classe dirigeante et couches populaires.

### Les vrais ressorts de la crise

La France dispose certes de très nombreux atouts et notre pays reste l'un des pays majeurs dans le concert des nations en ce début de XXIème siècle. Mais il ne faut pas méconnaître que ces atouts sont souvent des héritages du passé : des institutions solides, une organisation administrative efficace, des infrastructures et une qualité de la force du travail remarquables, un savoir faire technologique, économique, commercial indéniable et enfin des politiques publiques majeures consolidant la



société comme l'éducation, la santé, le logement, la solidarité nationale. La société française fonde sa cohésion et sa solidité sur cet héritage qu'ont bâti les générations qui nous ont précédés.

Mais cet héritage est bousculé – progressivement mais sûrement – par les réalités des évolutions du monde : globalisation des marchés et des échanges, standardisation des modes de production et de vie, financiarisation de la décision économique, révolution

numérique,... soit autant de transformations absolument majeures ayant un impact sur le modèle social régulant la société française. La mise en compétition générale des systèmes économiques a généré des exigences nouvelles envers les pouvoirs publics, notamment en diminuant leur rôle et leur place dans la sphère économique des pays. Il s'en est déduit une baisse tendancielle des moyens budgétaires publics permettant de financer les politiques publiques et les mécanismes de solidarité. L'Etat, sous ses différentes formes, se voit contester sa dépense publique car comprise comme un handicap pour le dynamisme économique du pays. Ce raisonnement implique nécessairement un recul du niveau de l'action publique. Pour rester utile, celle-ci a tenté d'accompagner au mieux ce qui favorise la croissance et donc l'emploi. Au-delà de la modernisation et de la rationalisation du service public, l'aménagement du territoire a été pensé dans une logique de concentration autour d'aires urbaines vues comme des plateformes cohérentes de production massive de valeur. Mais cette stratégie a entraîné des distorsions sociales considérables. A côté des huit ou neuf métropoles françaises, de nombreux territoires dits périphériques, des petites villes et territoires ruraux se sont retrouvés écartés du dynamisme économique du pays, éloignant une partie importante de la population des services publics et des opportunités d'emplois. C'est ainsi que des sociologues ont pu évoquer l'existence de deux France aux destins séparés.

## **Des pistes pour sortir de la crise**

La porte de sortie de crise semble bien étroite tant le contexte global et les choix faits depuis trente ans pèsent sur la situation du pays. Il est difficilement envisageable que la France s'extrait de son appartenance à un monde globalisé. Elle y a toute sa place, précisément grâce à ses atouts qu'elle a tout intérêt à renforcer, notamment en s'appuyant sur les talents et savoir-faire des ses territoires. La mondialisation nécessite évidemment d'accepter des transformations importantes et fréquentes qui doivent être supportables – et donc acceptables - par la société. Ce qui signifie que le modèle social, fondé sur le principe de la justice sociale, soit préservé. Il est parfaitement possible de revoir la stratégie d'aménagement du territoire en évitant de tout miser sur la seule métropolisation. Il est également possible de moderniser le service public sans l'affaiblir, notamment en s'appuyant sur l'atout formidable que représentent les collectivités locales. Il est enfin possible de définir des politiques publiques qui soient plus en phase avec les attentes des usagers qu'elles sont censées servir et d'en améliorer la performance y compris en termes de coût pour la société.

Une chose est sûre : l'action publique doit servir un projet qui a du sens pour les citoyens, celui du progrès et du bien être. Aujourd'hui, une grande partie des citoyens ne juge pas que l'action publique va dans ce sens : ils en contestent donc les orientations qu'ils trouvent absurdes et injustes ainsi que les coûts mesurés par des prélèvements obligatoires ressentis comme excessifs.

## **Une condition à remplir : la rénovation profonde de la gouvernance publique**

Pour mener ces réorientations de l'action publique, il est indispensable de rénover la gouvernance publique dans notre pays. Il y a certes les mesures relevant de l'action purement politique. Dans ce registre, une évolution stratégique semble incontournable : faire le choix de la transformation de l'Etat jacobin en faisant le choix franc et catégorique d'une vraie décentralisation. La France souffre terriblement de sa centralisation excessive. Mais les travaux de l'IFGP amènent aussi à penser que la vraie rénovation doit passer par le renforcement drastique de l'efficacité de l'action publique, ce qui nécessite un corps d'administrateurs publics (les élus et leurs directions administratives) toujours plus performants. L'une des clés de sortie de la crise actuelle passe par la reconnaissance par les citoyens de la compétence de leurs élus et leur capacité à bien gérer les affaires publiques. La volonté de « dégager » les élus en place, la volonté de s'impliquer dans la définition des actions à mener,... s'expliquent fondamentalement par le fait qu'une large majorité des citoyens est persuadée que les élus ne sont pas de bons administrateurs des affaires publiques. Dans ces conditions, la confiance n'est plus là, la délégation de pouvoir n'est plus acceptée, la délibération des représentants n'est plus reconnue comme légitime bien que légale. L'enjeu est donc bien de reconstruire la confiance en faisant le pari de la qualification et de la performance retrouvée des élus. Tel est le chantier que nous devons mener pour reconstruire une démocratie solide parce qu'intégrant l'ensemble des citoyens.